

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

AVRIL 2003 N°424



EN DIRECT DU CONSEIL

1 BUDGETS



Les comptes administratifs ci-après ont été votés sous la présidence de Monsieur Pierre CATHERINE, 1^{er} adjoint, les budgets ont été votés sous la présidence du Maire, Monsieur Michel GEORGES.

Tous les élus étaient présents à la réunion du Conseil municipal du 21 mars 2003

Caisse des Ecoles

Compte administratif 2002 :



	Fonctionnement
Dépenses 2002	2.506,27€
Recettes 2002 :	<u>2.056,00€</u>
Résultat 2002	450,29€
Résultat 2001 :	<u>+1.912,22€</u>
Résultat à affecter :	1.461,95€

Budget Primitif 2003

	Fonctionnement
Dépenses :	3.043,00€
Recettes :	3.043,00€

Centre Communal d'Action Sociale

Compte administratif 2002 :

	Fonctionnement
Dépenses 2002 :	2.062,14€
Recettes 2002 :	<u>4.016,25€</u>
Résultat 2002 :	+2.354,11€
Résultat 2001 :	<u>+1.446,56€</u>
Résultat à affecter :	3.800,67€

Budget primitif 2003 :

	Fonctionnement
Dépenses 2003 :	6.105,00€
Recettes 2003 :	6.105,00€

FORETCompte administratif 2002 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2002 =	49.592,37 €	26.567,93 €
- recettes 2002 =	<u>58.459,94 €</u>	<u>24.211,57 €</u>
- résultat 2002 =	+ 8.867,57 €	- 2.356,36 €
- résultat 2001 =	<u>+85.794,34 €</u>	
- résultat à affecter =	94.661,91 €	

Par délibération, on affecte 2.356,36 € au compte 1068 afin de résorber le déficit d'investissement et on repart avec 92.305,55 € en recettes de fonctionnement.

Budget primitif 2003 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2003 =	94.306,00 €	9.417,00 €
- recettes 2003 =	94.306,00 €	9.417,00 €

EAUCompte administratif 2002 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2002 =	31.957,56 €	6.825,95 €
- recettes 2002 =	<u>42.515,70 €</u>	<u>25.445,28 €</u>
- résultat 2002 =	+ 10.558,14 €	+ 18.619,33 €
- résultat 2001 =	<u>+ 7.957,54 €</u>	<u>+ 1.429,09 €</u>
- résultat à affecter =	18.515,68 €	20.048,42 €

Budget primitif 2003 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2003 =	68.155,00 €	46.453,00 €
- recettes 2003 =	68.155,00 €	46.453,00 €



ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2002 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2002 =	37.680,76 €	111.355,34 €
- recettes 2002 =	<u>23.350,94 €</u>	<u>98.309,37 €</u>
- résultat 2002 =	- 14.329,82 €	13.045,97 €
- résultat 2001 =	<u>- 42.261,34 €</u>	<u>81.754,83 €</u>
- résultat à affecter =	- 56.591,16 €	+ 68.708,86 €

Budget primitif 2003 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2003 =	97.200,00 €	237.791,00 €
- recettes 2003 =	97.200,00 €	237.791,00 €

L'importance des chiffres figurant en section d'investissement est due à :

- la transformation des prêts Rhin-Meuse en subvention : 136.830 €
- la régularisation sur 10 ans des amortissements de subventions pour 57.515€ qui a permis de diminuer l'excédent d'investissement et de résorber le déficit de fonctionnement.

COMMUNE

Compte administratif 2002 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2002 =	323.418,31 €	142.508,59 €
- recettes 2002 =	<u>348.386,81 €</u>	<u>172.150,75 €</u>
- résultat 2002 =	+ 24.968,50 €	+ 29.642,16 €
- résultat 2001 =	<u>+ 65.459,74 €</u>	<u>- 52.168,43 €</u>
- résultat à affecter =	90.428,24 €	- 22.526,27 €

Par délibération, on affecte 22.526,27 € au compte 1068 afin de résorber le déficit d'investissement et on repart avec 67.901,97 € en recettes de fonctionnement.

Budget primitif 2003 :

	<i>Fonctionnement :</i>	<i>Investissement :</i>
- dépenses 2003 =	394.680,00 €	164.667,00 €
- recettes 2003 =	394.680,00 €	164.667,00 €

LES TAXES

Les taxes sont indexées sur le taux d'inflation communiqué par l'INSEE pour l'année 2002, c'est à dire 2,3 %.

Taxe d'habitation :	6,81	recette attendue :	23.494 €
Taxe foncière (bâti) :	8,16	recette attendue :	18.686 €
Taxe foncière (non bâti) :	23,72	recette attendue :	2.656 €
Taxe professionnelle :	12,26	recette attendue :	35.541 €

II DESIGNATIONS

- Il est décidé de compléter les différentes commissions municipales ou syndicats intercommunaux et de désigner des vice-présidents au sein de certaines commissions.

Vice-présidence commission travaux

Gilles ZINUTTI

Vice-présidence commission vie quotidienne

Michel POIREL

Vice-présidence commission forêt

Sylvain BARP

Complément commission « appel d'offres »

Titulaire : Gilles ZINUTTI

Syndicat départemental d'assainissement autonome

Le Maire

Pierre CATHERINE

Syndicat du parc d'activités de Granrupt – Raon/Thiaville

Pour Thiaville

Vice Président : le Maire

Membre bureau : Alexis MARCOT

Commission d'appel d'offres du parc d'activités de Granrupt – Raon/Thiaville

Pour Thiaville

Titulaires : le Maire
Pierre CATHERINE

Suppléant : Alexis MARCOT

Représentant du Syndicat du Parc d'Activités de Granrupt auprès du syndicat mixte pour le développement économique du bassin de Saint-Dié des Vosges (e. deo)

Le Maire

Syndicat intercommunal d'épuration du Clairupt (Raon – Bertrichamps – Thiaville)

Pour Thiaville :
2^{ème} Vice-Président : Le Maire
Titulaire : Sylvain BARP
Membre du Bureau : Pierre CATHERINE



III S.D.A.A. 54

Le Conseil décide d'accepter par délibération les demandes d'entrée ou de sorties du Syndicat départemental d'Assainissement autonome 54 d'un certain nombre de communes.

- ❖ Admissions des communes de :
Pierre Percée, Elonville, Marville sur Seille Réhainviller, Les Baroches, Fléville-Lixières et Abbeville-les-Conflans

- ❖ Retrait des communes de :
Beuvillers, Buissoncourt, Coincourt, Drouville, Epiez-sur Chiers, Gugney, Lucey, Pagny sur Moselle, Praye sous vaudémont, Sionviller, Thil, Ugny, Villerupt, du Syndicat intercommunal des eaux de Piennes, du SIVOM du Grand Couronné et du syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération de Longwy, Les communes d'Avril, Crévic, Sommervillers, Cerville, Gellenoncourt, Lenoncourt, Mazerulles, Moncel sur Seille, Sornéville, Atton, Crusnes et Errouville se retirent pour adhérer à d'autres Syndicats, structures intercommunautaires, ou sont en voie d'en formuler la demande officielle.

IV DROIT DE PREEMPTION

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la propriété des Consorts POIREL cadastrée section C n° 204 d'une contenance de 34a 90ca.

V PRIX DE L'EAU

Il est décidé de ne pas modifier le prix du m³ d'eau pour l'année et de la maintenir à 1.63 €.

Pour l'année 2002, ce tarif se décompose comme suit :

- 0.605 € le m³, redevance de pollution Rhin Meuse,
- 0.064 € le m³, redevance de prélèvement Rhin Meuse,
- 0.02134 € le m³ F.N.D.A.E. (fond national d'adduction d'eau)
- 0,93966 le m³, part communale comprenant les frais de stérilisation, neutralisation, énergie électrique, analyses, entretien du réseau.

VI PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

Il est décidé également de maintenir le prix du m³ d'assainissement au même prix, c'est à dire 1.63 € pour l'année 2003.

VII VOIRIE - ROUTE DU PONT

Le Maire expose aux élus la nécessité de faire réaliser une étude concernant la route du Pont et d'exécuter le plus rapidement possible les travaux qui s'imposent pour sécuriser cette voirie représentant l'un des principaux accès de la commune.

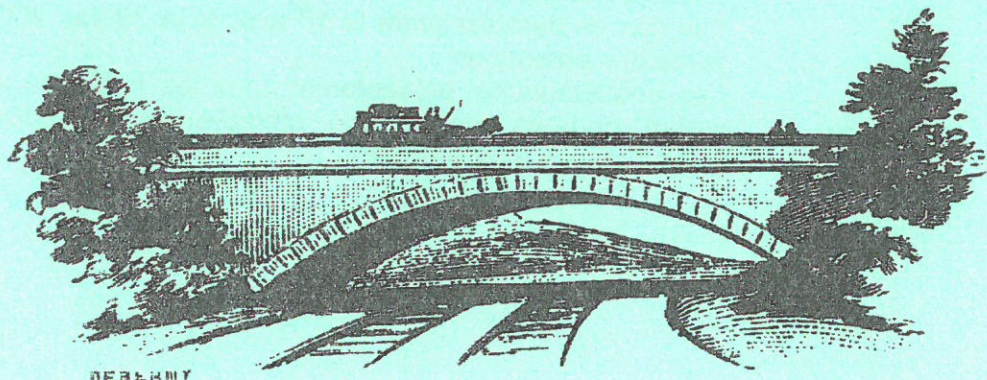
Compte tenu du coût global imposant présenté par les services de la DDE qui a été sollicitée, il convient de disposer maintenant d'estimations complémentaires en fonction d'options évolutives adaptées aux moyens financiers de la commune. Le Conseil charge les commissions de définir un choix parmi les propositions qui seront faites, l'orientation devant respecter les possibilités budgétaires.

Le Maire expose également à l'assemblée qu'il est indispensable de programmer une tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public

L'entreprise COSTE, qui assure l'entretien du réseau conformément à son contrat, a été chargé d'une étude pour recenser les secteurs les plus défectueux et présenter un ordre de priorité.

L'installation d'éclairage du lotissement des Hayottes est apparue comme particulièrement dégradée.

Un devis est établi pour rénover huit points lumineux.



IX CUISINE – SALLE ANNEXE DU FOYER

La cuisine de la salle annexe du Foyer rural a besoin d'un équipement convenant aux manifestations festives.

En effet, les associations qui la fréquentent manquent de rangement et d'un aménagement adapté à cette pièce. Un devis a été demandé à un équipementier.

X TRAVAUX EN FORET

Il est décidé d'examiner en commission les propositions de l'ONF concernant le programme de travaux 2003 en forêt.

Seuls les travaux prioritaires devront être retenus.

TRAVAUX ROUTIERS

Dans le cadre des travaux routiers, il va être réalisé un tapis d'enrobés sur la route départementale 159 entre l'angle de la rue de l'église et le pont de la 2 x 2 voies vers Fagnoux.

L'entreprise VALENTIN exécutera ce chantier par demi chassées dans le courant de la semaine 16 (14-18 avril).

ENQUÊTE I.N.S.E.E.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) par sa division *Enquêtes Ménages*, nous fait connaître son intention de procéder à une enquête dans notre commune.

Elle doit se dérouler entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2003 et devrait concerner la santé des personnes.

Les enquêteurs se présenteront chez les habitants avisés par leurs soins et seront porteurs d'une carte officielle les accréditant. Merci de répondre favorablement à cette étude.

SECURITE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE

EGS Nancy – Lorraine est conduit à élaguer les arbres se trouvant à proximité des réseaux de distribution.

Pour cela l'entreprise JACQUEY de Raon aux Bois exécutera les opérations courant de l'année 2003. Cette entreprise spécialisée, chargée de surveiller et d'élaguer la végétation, interviendra après avoir prévenu les propriétaires des arbres.

LA VIE DU VILLAGE

Naissance

*Le 2 avril 2003, à Saint-Dié-des-Vosges, est née
Lilou,*

*filie de Monsieur Cyrille LALLEMAND et Madame Christelle WANTZ
domiciliés dans notre commune au ° 7 rue des Vosges.
Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents .*



URGENT

*Vous disposez de quelques heures ?
en particulier les vendredis et les lundis :
sachez que nous recherchons une personne sérieuse pour
assurer, contre rémunération, la prise en compte des salles
communales.*

*Vous pouvez dès aujourd'hui présenter votre candidature au
secrétariat de mairie de Thiaville.*

LE COIN DES ETOURDIS

Objets trouvés, disponibles en mairie :

- Un gant en laine noir
- Un pull enfant bleu
- Un pull enfant vert

INSCRIPTION AFFOUAGES

Le volume attendu n'est pas encore exactement connu.
Le nombre de stères sera limité à 5 par foyer. (C'est à dire le lieu de livraison)
Les stères seront constitués de diverses essences feuillues mélangées (chêne ou hêtre) en quantités inégales.

Le prix du stère est fixé à 25 €, rendu à domicile.
Inscription en mairie dès la parution du présent « *Entre Nous* ».
Date limite d'inscription : 13 juin 2003.

COMITE DES FETES

*Le comité des fêtes a participé au Carnaval 2003 de Raon-l'Etape.
Les associations présentes étaient RCM. avec son char (Chapi-Chapo),
Jeunesse-Loisirs, le Foyer Rural ainsi que les Amis de l'Ecole, au total 60
personnes et plus de 20 enfants.
Notre thème fut les chapeaux (ou les fous du chapeau !!!!)
Le beau temps, l'ambiance et la bonne humeur ont fait que les associations
rassemblées ont passé une merveilleuse et mémorable journée.*

D . H.

LES AMIS DE L'ECOLE

Les Amis de l'Ecole informent que, comme les années passées, une vente de muguet sera organisée au profit de l'école courant de la semaine 18 .
Réservez-leur le meilleur accueil.



CLIN D'OEIL

Deux clochards se demandent :

- **Toi, que ferais-tu si tu devenais milliardaire ?**
- **Je ferais capitonner tous les bancs publics !**

Deux chirurgiens discutent entre eux au sujet d'un patient.

- **Alors, l'opération s'est bien passée ?**
- **Oui, mais il était moins une.**
- **Comment ça ? Il a failli y passer ?**
- **Pas du tout. Mais si on avait attendu un peu, il aurait guéri tout seul !**

SAPEURS POMPIERS

Le 12 avril 2003 l'amicale des Sapeurs Pompiers organisait ses portes ouvertes.

Le matin, une manœuvre d'évacuation a été effectuée au sein de l'école. Elle s'est bien déroulée et pour la conclure l'amicale a offert un goûter aux enfants, pendant ce temps ils ont pu poser toutes leurs questions et les pompiers y ont répondu. Pour finir cette matinée une visite préventive des locaux a été faite par le chef de centre, un représentant de la municipalité et le directeur de l'école au cours de laquelle furent relevés quelques points à signaler.

A 14 h 00 ce sont les pompiers de Baccarat et Thiaville/Lachapelle qui travaillaient sur une manœuvre simulant un accident de voiture où un public intéressé était venu les soutenir.

De retour à Thiaville sur Meurthe pour faire un point sur la manœuvre avec la grande échelle de Baccarat, tous les « BIP » se sont mis à sonner. Les sapeurs-pompiers devaient partir en intervention, c'était la grande échelle qui se rendait à Thiaville qui venait de se retourner. Ils sont donc partis porter secours à l'un des leurs. Cet accident a causé d'énormes dégâts matériel mais le personnel à bord fut touché sans gravité. De ce fait, ils n'ont pas pu poursuivre le programme de démonstration prévu sur la commune. Ils vous demandent de bien vouloir les en excuser mais le devoir avant tout et ils comptent sur votre compréhension.

Les Sapeurs-Pompiers de Thiaville/Lachapelle remercient très chaleureusement toutes les personnes qui étaient venus les soutenir, les aider et celles qui les ont attendus en vain.

Un grand merci aux Pompiers de Baccarat qui ont prouvé leur professionnalisme, leur esprit d'équipe et leur dévouement pour les populations.

Le Chef de Centre du CPI THIAVILLE/LACHAPELLE

CALENDRIER DE COLLECTE DE VERRE ANNEE 2003

JANVIER							FEVRIER							MARS							AVRIL							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5						1	2						1	2			1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					
MAI							JUN							JUILLET							AOÛT							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4							1															
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	
							30																					
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	30		29	30	31					



Les Vergers de la Meurthe

Sur les communes de Thiaville, Lachapelle, Bertrichamps et Raon, les vergers de la RN 59 embellissent le paysage. Avec l'arrivée du printemps, les fleurs et les feuilles ont poussé, enrichissant notre cadre de vie de nouvelles couleurs.

Plantés en 1999, les vergers de la Meurthe, plantés au bord de la RN 59 ont depuis bien poussé. Taillés, binés, débroussaillés, ils ont maintenant fière allure.

La floraison annoncera une récolte que nous espérons tous abondante.

L'association emploie actuellement 5 personnes, un chef de projet et 4 ouvriers arboricoles qui entretiennent les vergers et contribuent ainsi à l'intégration paysagère de la RN 59.

JUS DE POMMES PASTEURISE

Pour la récolte 2003 (dès la mi-septembre), nous vous proposons de :
venir chercher vos pommes
presser vos pommes
livrer le jus à votre domicile, pour 1,25 € le litre, bouteille comprise.

Cette prestation vous intéresse ?

Alors renvoyez-nous le coupon réponse ci-dessous à l'adresse suivante :

Les vergers de la Meurthe
46, avenue du Général De Gaulle
88110 RAON L'ETAPE
03.29.41.39.04

COUPON REPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je pense faire presser kg de pommes.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Lundi 24 juin 1940

A 5h 30, on vient me chercher. Il m'amène à la fontaine et me fait signe de me laver. J'obéis. Le temps est beau et j'attends sur le banc jusque 7h, puis il me fait laver mon bidon à la fontaine et me le remplit de leur café avec un casse croûte, sans doute une boîte de conserve française. Que me veulent-ils ?

Vers 8 heures un adjudant parlant français m'interroge : je lui réponds que j'allais chez Bastien. Il regarde ma plaque et donne des ordres. Je monte dans un camion avec des sentinelles baïonnette au fusil et en route.

Le camion s'arrête à la mairie de Ban de Laveline. Ils palabrent entre eux. Je remonte dans le camion et ils me laissent au carrefour du Giron. Je rejoins la colonne et me revoilà en route. Au milieu du col, trois camions allemands vides passent. Ils coupent la colonne et nous font monter. Nous nous arrêtons vers la gare de Sélestat. Là, je retrouve les copains.

Nous contournons la ville, lorsqu'un gros orage nous surprend. Chacun s'abrite où il peut. Je m'enfile dans la buanderie d'une maison, mais pas de chance, mon sac de biscuits tombe dans le bassin de lessive. Quelle perte ! Un Allemand vient me chercher car sans doute la femme de la maison m'a signalé.

Nous repartons en courant en pleine nuit. Nous nous arrêtons dans un hangar rempli de foin. Ça nous réchauffe. Il y a avec nous des Espagnols.

Mardi 25 juin 1940

A 6h, raouste. En route pour Ebersheim, dans la prairie voisine de la nationale 83. Nous sommes trempés. Nous montons la tente avec quelques piquets, accroupis.

Grande pluie, toute la journée nous sommes à l'abri contre la tente. Les petits ruisseaux débordent, nous restons comme nous pouvons.

Toute la nuit la pluie continue.

Mercredi 26 juin 1940

Le matin, rassemblement de la batterie du 166^{ème} car les Allemands cherchent des volontaires pour regrouper les chevaux éparpillés dans la prairie. Nous sommes finalement refoulés.

Je reçois en tant que sous officier 160 F, le reste de ma solde de prêt.

Le soir il pleut à nouveau. Avec deux pèlerines, nous montons un marabout. Nous nous entassons dessous à huit bien serrés, ce qui nous réchauffe pour dormir car la nuit est froide.

Judi 27 juin 1940

Debout à 4h Je fais le tour du campement. Je ramène du savon et du papier.

A 9 h, nous partons pour Erstein. A 16h, casse croûte : on reçoit un pain plus du fromage pour cinq, les paysans, gentils, donnent ce qu'ils peuvent.

Nous dormons sur place avec le marabout. Nous avons beaucoup de gardiens.

Vendredi 28 juin 1940

Nous reprenons la route à 5h vers Strasbourg qui se trouve à 25 km. Nous recevons par des paysans deux quarts de bouillon et un pain, malgré l'hostilité des sentinelles.
Nous arrivons à la caserne Girondon du 1^{er} BCP. Nous ne recevons pas de nourriture.

Samedi 29 juin 1940

Nous dormons sur le plancher.
Toujours rien à manger. Je vais à la cave où j'ai repéré hier un vieux pain moisi au fond d'un sac de farine. Malheureusement d'autres sont passés avant moi.

Dimanche 30 juin 1940

Nous sommes 20 soldats par chambre. De par mon grade de brigadier chef, je suis chef de chambre. Je dois donc organiser la distribution de nourriture.
Le soir nous recevons du pain pour six, et une conserve de bœuf pour douze, que l'on appelle du singe en jargon militaire.
Nous nous promenons dans la cour. Certains cueillent des pissenlits et les font cuire.

Lundi 1^{er} juillet 1940

Nous recevons de la nourriture pour un régime de jockey, ça va, ça vient, c'est juste. Le cuistot pour la caserne veut un jour d'avance pour les rations : 45g de viande et 15g de légumes par personne et par jour.

Dimanche 7 juillet 1940

J'assiste à la messe à 6h 30, je communie en union avec ma famille.
Pour manger nous avons le matin du jus et du pain pour six, à midi des nouilles et du singe pour vingt. Le soir du jus et de la graisse.
Nous apprenons une nouvelle de France : Laval est nommé Premier Ministre.

Lundi 8 juillet 1940

Nous recevons du pain pour cinq que certains pèsent, de la soupe au maïs, et un peu de singe. Le soir une cuiller de saindoux.
Le temps est très beau.
A midi, de la soupe, quelques patates, du singe et les soirs, même menu.
Des nouvelles de France : Pétain a les pleins pouvoirs. On annonce la libération en France à partir du 18 juillet 1940. J'espère être libéré pour le 18 août.

J . C . A suivre